

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 9-10

Artikel: Préparation de bois pour gazogènes et chauffages centraux
Autor: Lozeron
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contre ces cames jusqu'à cette profondeur. Serait-il jamais possible de calculer combien de millénaires se sont écoulés depuis le temps où ces arbres vivaient ?

Le matériel forestier des tourbières du Jura est-il inventorié ? C'est peu probable ! Néanmoins, il doit constituer un volume non négligeable, mais de valeur marchande à peu près nulle. Cependant, si la forêt de tourbière n'a pas la beauté, le charme ni la valeur de la forêt qui habille les monts ou la plaine, elle est digne, malgré sa physionomie empreinte de mélancolie, d'un regard bienveillant ; car elle revêt des lieux que, sans cela, la voix populaire appellerait d'affreux marécages. Et pourtant, ne sait-on pas quels merveilleux enseignements la science a tirés de l'étude des tourbières ?

Sam. Aubert.

Préparation de bois pour gazogènes et chauffages centraux.

Le propriétaire de forêt apprend avec satisfaction que le nombre des véhicules à gazogène augmente, si ce n'est rapidement comme il le désirerait, du moins lentement et sûrement. Il se réjouit aussi de savoir que l'usage du bois dans les chauffages centraux peut être recommandé sans arrière-pensée. Comme toujours, une mise au point est nécessaire : il faut se rendre compte, par quelques essais, de la manière la plus rationnelle de mélanger le bois au coke, selon le tirage de la cheminée, dans les cas très fréquents où la chaudière n'est pas construite pour le seul usage du bois.

Ces débouchés pour le bois deviennent de plus en plus importants et le moment est venu, pour le propriétaire de forêts, de s'adapter aux circonstances nouvelles. En un mot, il doit préparer du bois pour le présenter ensuite au public sous une forme simple et pratique. Un réseau de places de distributions est prévu, dans lesquelles le camionneur pourra s'approvisionner, au bord de la route, et où le propriétaire de chauffage central trouvera le bois nécessaire au mélange avec le charbon minéral.

Si le propriétaire n'est pas à même de se charger de cette préparation, elle incombera à l'initiative privée, à moins que propriétaire et commerçant ne s'entendent pour préparer le bois nécessaire.

C'est d'une telle collaboration que nous désirons entretenir les lecteurs du « Journal ».

Une maison de combustibles de Neuchâtel utilisant deux camions à gazogène — dont elle est très satisfaite — s'est déclarée disposée à acheter une quantité de bois relativement considérable pour gazogènes et chauffages centraux, à exploiter dans la forêt cantonale du Bois l'Abbé, près de Neuchâtel. Afin que la préparation ne fût pas

trop coûteuse, elle pensait se servir de la déchiqueteuse, pour réduire en menus morceaux tout le petit bois, alors que celui d'un diamètre de 10 cm, ou davantage, serait morcelé par des sans-travail engagés par un comité d'entr'aide, dit le « Service social ». Il était prévu que la déchiqueteuse, installée en forêt, serait mise en action aux abords d'un chemin, sur lequel seraient déposés les produits exploités. Au cours des essais de mise en marche, les tiges de 8 à 10 cm de diamètre, introduites dans la machine, provoquèrent de très fortes trépi-



Phot. Bourqui, à St-Blaise.

Forêt cantonale du Bois l'Abbé (Neuchâtel).

Produits d'un nettoyage-éclaircie, préparés pour la déchiqueteuse.

dations. Il fallut donc prendre des mesures pour assurer la stabilité indispensable. Il fut alors décidé que le bois serait transporté en chantier, où la déchiqueteuse serait fixée de manière à réduire le plus possible les trépidations. Après quelques jours d'emploi, on constata que le bois déchiqueté contenait une grande quantité de petits morceaux d'écorce et de déchets. La maison qui avait acheté le bois en suspendit la préparation à l'aide de la déchiqueteuse, car elle craignait une augmentation sensible des difficultés du séchage due à ces déchets.

Une scie à ruban fut alors installée en forêt et tout le bois préparé réduit en rondins de 5 à 7 cm de longueur, dont les plus gros furent partagés à la hache en plusieurs morceaux, afin d'activer le séchage.

Cette opération a lieu dans les locaux d'une tuilerie désaffectée qui paraît réunir toutes les conditions nécessaires, soit abri et aération constante. Selon les indications de l'Office forestier central, qui a organisé des essais de ce genre dans d'autres cantons, la couche de ce menu bois à l'état vert ne doit pas dépasser 20 à 25 cm de hauteur, lorsque le plancher qui la supporte n'est pas perforé. Par contre, la couche peut être notablement plus forte lorsque le plancher permet à l'air de circuler facilement, ou s'il est remplacé par un treillis. Des



Phot. Bourqui, à St-Blaise.

Forêt cantonale du Bois l'Abbé (Neuchâtel).

Produits d'un nettoyage-éclaircie, sciés en rondins de 5—7 cm de longueur, puis fendus à la hache.

essais sont en cours maintenant et les résultats seront communiqués aux intéressés par des publications.

L'exploitation du nettoyage et du petit matériel d'éclaircie, utilisable dans les gazogènes et les chauffages centraux, peut être entreprise par une équipe de bûcherons travaillant en régie. Mais l'opération qui nous intéresse a été faite à tâche. Afin d'éviter une manutention inutile, une petite partie du bois exploité fut entoisée, puis réduite en menus morceaux. Ceux-ci furent mesurés, afin d'établir un facteur de conversion pour transformer en nombre de stères le volume du bois morcelé.

Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant qui donne, par assortiment, le rendement du stère une fois mis en menus

morceaux : il indique en outre le coût, par cent kilos, de la réduction en menus morceaux à l'état vert :

Assortissement	Rendement du stère en menus morceaux	Poids du stère	Coût de la réduction en menus morceaux
	m ³	kg	fr.
Quartelage	1,600	775	0,97 p. 100 kg
Rondins 9—14 cm	1,550	760	1,— „ 100 „
Petits rondins 3—8 cm	1,250	650	1,10 „ 100 „
Branches 2—4 cm	0,900	390	1,80 „ 100 „

Le pesage eut lieu de 1 à 4 semaines après l'abatage du bois, soit au moment même où il fut réduit en morceaux. Les prix cités ne comprennent que la mise en morceaux, la mise en sacs et le chargement du bois sur camion. Nous pensons qu'ils pourraient être réduits si l'on prenait, lors de l'exploitation, diverses mesures dans ce sens. Tout d'abord, les tiges et branches devraient être affranchies à 3—4 cm environ, le bois de diamètre plus petit exigeant trop de manutention et, par conséquent, coûtant trop cher. Les rondins de 6 à 10 cm, passés à la scie à ruban, pourraient être fendus en quatre d'un seul coup, au moyen d'une hache à deux tranchants en croix (outil inventé par Bourqui à St-Blaise).

Lorsque le bois en morceaux sera livrable dans le commerce, on pourra se rendre compte du poids qu'il aura perdu par dessiccation et calculer le coût de la réduction en morceaux appliqué au bois sec. Nous nous proposons de publier ici même, au début de l'hiver, les résultats obtenus.

Lozeron.

La sylviculture suisse.

(Etude élaborée par l'Union suisse des paysans.)

C'est sous ce titre que le secrétariat des paysans suisses, à l'instigation de l'*Union suisse des paysans*, aux destinées de laquelle préside M. le Conseiller d'Etat vaudois Porchet, vient de publier une étude aussi intéressante qu'actuelle, destinée surtout aux milieux agricoles.

En face de la situation toujours plus difficile du marché des bois et de la baisse inquiétante du rendement des forêts, nos dirigeants agricoles n'ont pu manquer de s'intéresser à ces problèmes angoissants. Ils ont voulu, dans la mesure du possible, venir en aide à la sylviculture suisse dans sa lutte contre l'adversité. Beau témoignage de fraternité, auquel les forestiers suisses seront sensibles. Témoignage encourageant qui ne manquera pas de produire d'heureux résultats.

Agriculture et sylviculture, les deux branches sœurs de la production du sol suisse, ont l'obligation de travailler la main dans la